Le Nord

Administration de la CROIX DU NORD, 15, Rue d'Angleterre

CONDITIONS : [illegible] Départements non-limitrophes et Étranger, Port en sus

PUBLICITÉ : Annonces ... la ligne ; Réclames ; Faits-divers ; Locale [illegible]

PETIT CALENDRIER

Dimanche 31. — **Fête de la Pentecôte.** — Ador. : Maurois, Valenciennes Notre-Dame du sacré-Cœur, Masnières, Saultain, Armentières Notre-Dame du Sacré-Cœur.

Soleil : lever 4 h. 04, coucher 7 h. 50 m. — Lune : lever : 10 h. 28 m., coucher, 11 h. 36 s.

Lundi 1er Juin. — **De l'Octave.** — Ador. : Cambrai Petit-Séminaire, Mortagne, ad. noct.

Soleil : lever 4 h. 03, coucher 7 h. 51. — Lune : lever : 11 h. 40 m., coucher, 0 h. 10 m.

TEMPÉRATURE

Lille, le 30 mai

Minimum, nuit, abrité....... 11°5
— — découvert....... 10°8
Surface du sol, 8 h. du matin. 19°0
A 1 mètre de profondeur...... 11°9
De l'air à l'ombre............ 22°4
Maximum, jour, à l'ombre... 28°5
— — au soleil.... 31°1

Etat hygrométrique, (8 h. m.) 0m/m96
Etat du ciel : Nuageux.
Direction du vent : E.

Baromètre. — Le 29 mai, (2 h. du matin) la pression était de *754* m/m ; le 31 mai (2 h. du matin) la pression est de :

DÉPÊCHES DE LA NUIT

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

L'assistance aux vieillards

M. l'abbé Lemire propose d'adjoindre au Bureau d'assistance un délégué choisi parmi les œuvres locales d'assistance.

Si on veut tenir compte des secours que l'assisté reçoit des œuvres privées, il faut que les représentants de ces œuvres aient voix au chapitre.

A Nancy on a réalisé une entente entre toutes les œuvres locales rien qu'en provoquant une réunion annuelle des présidents de diverses œuvres.

En Allemagne, on a provoqué cette entente de toutes les façons et cette thèse est soutenue, en France, par des hommes d'opinions différentes. Eh bien voici une occasion de faire cette entente, pourquoi ne pas la saisir d'autant plus que par cette entente on pourra diminuer une charge que la loi impose aux contribuables.

La France a, dans le monde une place à part grâce à l'efflorescence de la bienfaisance privée. Cette bienfaisance privée, il faut se gader de la blesser car on risquerait de la ruiner.

Le rapporteur. — La Commission ne peut que répéter qu'elle appelle de tous ses vœux l'entente entre les œuvres privées et l'assistance officielle. Le bureau d'assistance pourra créer des comités de quartier, il fera appel à toutes les bonnes volontés. C'est une question d'organisation locale.

On ne peut imposer par la loi la présence de représentants de toutes les œuvres dans le bureau d'assistance.

M. Lemire prend acte des déclarations du rapporteur à savoir que le bureau d'assistance pourra demander le concours des œuvres privées (Assentiment).

Il maintient son amendement qui est repoussé par 347 voix contre 228.

M. Aynard demande qu'on insère dans la loi l'obligation du vote au scrutin secret. Son amendement est repoussé par 314 voix contre 235.

M. Lucien Cornet demande qu'on ajoute à l'article 8 le paragraphe suivant :

« En cas d'urgence le conseil municipal peut à tout moment décider l'admission immédiate à l'assistance des personnes remplissant les conditions prescrites par l'article 1er, et résidant dans la commune sous réserves que les formalités prescrites par les articles 9 et 10 seront ensuite remplies ».

Par 357 voix contre 170 l'amendement Cornet n'est pas adopté.

Les articles 8 et 9 sont adoptés.

La Chambre s'ajourne à jeudi. La séance est levée à 7 heures moins 10.

Les projets de M. Combes et le bloc

Les délégués du bloc (groupe de gauche) réunis, hier après-midi, ont entendu M. Combes sur la question des demandes d'autorisation des congrégations de femmes et sur l'impôt sur le revenu.

M. Combes a fait connaître aux délégués en ce qui concerne les congrégations de femmes que le projet qu'il avait l'intention de déposer ne comprendrait que les congrégations enseignantes.

Ces congrégations enseignantes sont au nombre de 70 à 80; comprenant 350 établissements environ. M. Combes demandera à la Chambre d'adopter la procédure qu'elle a suivie pour les congrégations, c'est-à-dire le rejet en bloc de toutes les demandes.

Le Président du Conseil a donné quelques détails sur la répercussion financière qui sera la conséquence de l'adoption du projet de loi. Il estime qu'une somme de 2 millions suffira en laissant à la charge des communes la location des locaux nécessaires pour recevoir les élèves.

Les délégués, à l'unanimité, ont accepté les bases de ce projet et décidé de le soutenir de leurs votes devant la Chambre.

En ce qui concerne l'impôt sur le revenu, il a déclaré s'en tenir au projet que doit déposer, dans la première quinzaine de juin, le ministre des finances, projet qui servira de base à la discussion qui viendra au Parlement au moment du vote des quatre contributions, soit avant la clôture de la session.

LA DIFFAMATION

La presse du *bloc* nourrit-elle toujours une admiration sans réserve pour les candides vertus de M. Edgar, cet enfant exemplaire en qui le père Combes a mis d'inépuisables complaisances?

A-t-elle encore une foi inébranlable en l'austère et farouche austérité de M. Pelletan, l'Aristide radical que notre démocratie ne se lassait pas d'entendre appeler le Juste?

Nous ne le voyons pas très nettement, mais il nous semble que la presse ministérielle prend des airs impétueux qui ne vont pas d'ordinaire avec la vérité et la sincérité.

Pour nous en tenir à ses organes locaux nous avons dit hier la grande colère du *Réveil du Nord*, accablant les accusateurs des épithètes de *goujats* et de *réactionnaires* et invitant les apaches à « cogner dessus » et à leur f...ournir des « beurres. »

Après ces merveilleux commentaires et ces sages conseils adressés à M. Combes qui ne les attend pas pour les suivre, le journal du socialisme domestiqué s'est tenu coi et s'est renfermé dans un silence méditatif. Serait-ce le reçu 706 qui le plonge dans cette rêverie profonde?

Quant au *Progrès* après avoir mis vingt-quatre heures à cuire et à recuire une fureur concentrée, il l'a évacuée, hier, avec beaucoup de violence et non moins de prudence.

Car le journal maçonnique est un gros malin. Il se garde bien de discuter et de réfuter les charges qui pèsent sur les plus *pures* illustrations des Loges. Il préfère s'abandonner à une facile diversion et il cogne avec furie sur les... Jésuites.

Car, n'en doutez pas, c'est encore une fois Loyola qui a fait ce sale coup.

C'est lui, oui, qui dans l'ombre, aiguise les poignards de la calomnie.

Il ne peut plus assassiner nos rois — tel Louis XVI, sans doute, que les Jésuites ont guillotiné, comme chacun sait. — Il n'y a plus de rois.

Il ne peut plus empoisonner les Burdeau, les Floquet, les Jules Ferry, les Gambetta, puisque tous ces vertueux « républicains » sont allés rejoindre les grands Ancêtres — *ad patres* — minés par le chagrin dont les avait abreuvés la « Congrégation ».

Alors, « l'imagination fertile des Jésuites » a trouvé autre chose. Ils ont soudoyé des dreyfusards de marque, des libres penseurs, des hommes qui les attaquaient hier, pour leur faire jeter la boue des diffamations sur la blanche hermine qui abrite Edgar, l'enfant modèle, et Pelletan, l'homme intègre.

Et l'audace de ces crimes amène sous la plume du rédacteur du *Progrès* l'inévitable évocation du 16 mai, qu'il a décidément sur le cœur, ce temps où les attaques contre le gouvernement étaient si sévèrement punies.

Aussi ne répugnerait-il pas trop au *Progrès* qu'on fasse une bonne loi pour permettre de livrer au Tribunal correctionnel ceux qui ont l'audace d'égratigner l'honneur du *Bloc*.

Mais il faudrait « tout au moins » pour cela, *épurer sérieusement la magistrature*. Quand tous les magistrats seront francs-maçons alors on pourra sans inconvénient citer devant eux ceux qui attaquent les ministres francs-maçons.

On pourrait même, à la rigueur, les traîner à la Cour d'Assise, mais, ici encore il y aurait une précaution à prendre : il faudrait d'abord « réformer le jury. »

A cette double condition, le *Progrès* ne redoute pas la lumière pour ses ministres.

On voit que l'indignation du *Progrès* pour être impétueuse est sagement tempérée par la prudence.

En attendant, il s'en tient sans doute aux votes de « flétrissure » de la Chambre où sans enquête préalable, sans examen, sur simples tremolos des « diffamés » la commère majorité proclame l'innocence des compères.

Relevons encore une bien bonne :

Ce qui met le *Progrès* sens dessus dessous c'est que M. Méline lui-même s'associe à cette campagne contre M. Pelletan. « M. Méline qui eut l'inconscience de faire décorer deux gros actionnaires de son journal ».

Eh ! On ne connaît donc pas au *Progrès* d'autres ministres qui ont eu l'*inconscience* de faire décorer des rédacteurs et des gros actionnaires de certain journal ministériel ?

Une remarque pour finir : les journaux qui ont traîné dans la boue des religieux et des prêtres innocents et qui se sont fait un jeu quotidien de diffamer l'élite de l'humanité, ont bien mauvaise grâce à crier à la diffamation quand, par hasard, celle-ci se retourne contre leurs amis sous forme d'accusations au moins embarrassantes.

Cyr.

LE DEVOIR CHRÉTIEN

Les fêtes profanes qui vont être célébrées demain ne feront pas oublier aux catholiques que c'est jour de Pentecôte, jour de grande solennité religieuse, l'une des plus grandes fêtes de l'Eglise.

En dépit des cavalcades, des concours de gymnastique et autres réjouissances que l'esprit laïque multiplie de nos jours, pour détourner les chrétiens du chemin de l'Eglise, ils assisteront aux offices de leur paroisse, à la Sainte Messe et aux vêpres, en plus grand nombre que les autres dimanches.

Les fêtes de l'Eglise sont encore les plus belles des fêtes.

On se fatigue des réjouissances profanes ; elles apportent avec elles un tel ennui qu'il faut sans cesse en inventer de nouvelles pour attirer le peuple et retenir l'attention des foules.

L'âme ne se fatigue jamais des fêtes de l'Eglise. Elles reviennent chaque année dans le même ordre, donnent lieu aux mêmes cérémonies et pourtant le peuple s'y porte toujours avec le même attrait.

Heureuses les familles chrétiennes où l'on conserve avec amour les pieuses coutumes d'autrefois !

Heureuses et bénies les familles où malgré les tentations du monde chacun tient à remplir avant tout son devoir de chrétien !

LA GUERRE RELIGIEUSE

Les instituteurs libres de Linselles

MM. Soullard, Debruyn et autres instituteurs libres de Linselles, ont comparu hier samedi devant le juge d'instruction. Ils ont déclaré qu'ils étaient laïques et que, par conséquent la poursuite dirigée contre eux n'avait pas d'objet.

M. l'abbé Leroux, curé de Linselles, avait été cité comme propriétaire de l'immeuble de l'école libre.

Il a déclaré de son côté qu'il était bien le propriétaire de cet immeuble et que cette école n'était plus dirigée par des congréganistes non autorisés. Il était en règle avec la loi.

Me Bataille assistait à l'interrogatoire.

A Renescure

La gendarmerie a fait une descente chez M. Louis Lesaffre, propriétaire à Renescure, qui donne l'hospitalité à un frère mariste sécularisé.

M. Lesaffre a déclaré, très courtoisement d'ailleurs, aux envoyés du Parquet d'Hazebrouck qu'il se croit libre de loger chez lui qui bon lui semble.

A une question qu'on lui posait pour savoir s'il touchait une rémunération pécuniaire pour cette hospitalité, M. Lesaffre a répondu négativement.

ROUBAIX

Les annonces et réclames sont reçues, 34, Grande-Rue

LE DIMANCHE A ROUBAIX

Du 31 mai

— Paroisse Saint-Antoine de Padoue. — A la messe de midi, pèlerinage du cercle et du patronage Saint-Henri. — Musique de Saint-Henri : A 5 heures du soir. Salut d'ouverture du mois de Saint-Antoine. Instruction. Distribution de manuels à l'assistance.

— Les fêtes de Roubaix. — Voir d'autre part le programme des deux jours.

— Tir national de Roubaix. — Stand Grande rue, 311. — Continuation du grand concours international.

PAROISSE SAINT-ANTOINE

2 Juin, Mardi, à 9 h., messe de pèlerinage des paroisses du décanat Saint-Martin de Roubaix : Saint-Sépulcre, Sacré-Cœur, Saint-Jean-Baptiste, Croix ; des paroisses du décanat d'Armentières. Célébrant : M. le chanoine Berteaux, doyen de Saint-Martin ; A 5 h. 1/2 du soir, salut de Saint-Antoine. Vénération de la relique du Saint. Distribution de médailles.

Les Fêtes de Roubaix

Programme :

LA JOURNÉE DU DIMANCHE

La fête sera annoncée par des salves d'artillerie.

De 1 h. à 6 h. du soir, Grande cavalcade (31 chars et nombreux groupes ; 3.000 figurants). Formation et départ : boulevards de Beaurepaire et de Mulhouse.

Itinéraire. — Boulevard de Beaurepaire, place Faidherbe, boulevard de Belfort, rues de Lannoy, Decrême, du Moulin, boulevards de Paris, de Cambrai, rues de Lille, des Arts, de l'Epeule, de l'Alouette, du Chemin-de-Fer, de l'Alma, place de la Gare, rue de la Gare, Grande-Place (devant la Mairie et la Bourse), Grande-Rue, place Nadaud, boulevard de Strasbourg, rue Galvani, place d'Aunenarde, rues Pellart, du Collège, place Fosse-aux-Chênes, rues de Tourcoing, Jacquard, de France, de l'Alma, Archimède, de Blanchemaille, de la Gare, Grande-Place, rue Neuve, boulevard Gambetta jusqu'au canal (point terminus).

Le Festival international

d'Harmonies, de Fanfares et d'Orphéons des quartiers de l'Union, la Guinguette et le Fontenoy :

De 1h. à 2h. 1/2. — Réception.

Les Sociétés seront reçues, à leur arrivée dans les quartiers, par des commissaires spécialement désignés.

Elles se rendront au local de la Société chorale *Les Sans-Crainte*, rue de France, 128, où le Comité d'organisation offrira les vins d'honneur aux commissions des sociétés.

A 3h. — Formation du cortège rues Vallon et Jacquard.

A 3h. 1/2. — Revue des sociétés par la Commission, et défilé.

Cortège. — Rues des Anges, Stéphenson, Archimède, Alma, Toulouse, de la Chaussée, boulevard d'Halluin, rues Darbo, de Menin, Malesherbes, de Tourcoing, quai de Dunkerque, rues Jean-Bard, de la Guinguette, de Tourcoing, Jacquart, Barbe-d'Or, des Anges et dislocation.

A 5h. — Angle du boulevard d'Halluin et du quai de Dunkerque, grande fête aérostatique.

A 6h. — Ascension aérostatique du ballon *Le Pro Patria* monté par M. Duchateau. L'aéronaute fera son ascension monté sur une bicyclette. Si le temps le permet il y aura des ascensions en ballon captif à 100 mètres pour les amateurs.

A l'issue du festival, tirage des primes, dans la salle des fêtes de la *Brasserie du Mogador*, rue Archimède.

A la chute du jour, Illumination à giorno des kiosques.

Les habitants sont priés de pavoiser et d'illuminer leurs habitations.

La Cavalcade organisée à l'occasion de la pose de la première pierre du nouvel Hôpital devant passer dans le quartier entre 4 h. 1/2 et 5 h. 1/2, les exécutions commenceront immédiatement après son passage.

Primes offertes par la voie du tirage au sort aux harmonies, fanfares, chorales, trompettes, etc. : 1re prime, 200 fr.; 2e, 75 fr.; 3e, 50 fr.; 4e, 50 fr.; 5e, 25 fr.; 6e, 25 fr.; 7e, 25 fr.

Primes à tirer au sort entre les sociétés affiliées à la Fédération des Sociétés Musicales du Nord et du Pas-de-Calais : 1re prime, 25 fr.; 2e, 20 fr. (don de M. Alfred Richart, président de la Fédération des Sociétés Musicales du Nord et du Pas-de-Calais).

Primes des chefs : 1re prime, 15 fr.; 2e, 10 fr.

Ordre du défilé. — Les Trompettes Intimes, Tourcoing. — Cercle Alexandre Dumas, chorale, Roubaix. — Le Club Moderne, chorale, Tourcoing. — Fanfare du Point-Central, Tourcoing. — L'Avenir lyrique, chorale, Tourcoing. Les Mélomanes Roubaisiens, chorale, Roubaix. — La Fanfare Sainte-Cécile, Forest. — La Lyre Ouvrière, chorale, Roubaix. — Fanfare La Renaissance, trompettes, Roubaix. — Les Inoffensifs, chorale, Roubaix. — Fanfare Les Accordéonistes Tourquennois, Tourcoing. — Chorale du Jean-Ghislain, Roubaix. — Chorale du Fontenoy, Roubaix. — Les Amis Réunis, fanfare, Tourcoing. — La chorale du Veau d'Or, Roubaix. — Symphonie Sainte-Cécile, Roubaix. — Les Inséparables Roubaisiens, chorale, Roubaix. — Les Trompettes Roubaisiens, Roubaix. Les Rigolos du Jean-Ghislain, Roubaix. — Les Epinettistes Roubaisiens, Roubaix. — Chorale l'Alouette, Roubaix. — L'Espérance, fanfare, Roubaix. — La Lyre du Fontenoy, chorale, Roubaix. — Fanfare L'Ancienne, trompettes, Roubaix. — Société artistique L'Avant-Garde, chœur mixte, Roubaix. — Le Ralliement des Trompettes, Wattrelos. — La Jeunesse Lyrique, chorale, Tourcoing. — La Fraternité, chorale, Tourcoing.

Kiosque 1. — Quartier de l'Union : Fanfare Sainte-Cécile, Forest. — La Chorale du Veau d'Or, Roubaix. — Fanfare de Trompettes l'Ancienne, Roubaix. — Cercle Alexandre Dumas, chorale, Roubaix. — La Lyre Ouvrière, chorale. — Le Ralliement des Trompettes, Wattrelos. — La Fraternité, chorale, Roubaix. — Les Trompettes Intimes, Tourcoing. — Les Inséparables, chorale, Roubaix.

Kiosque 2. — Rue de la Barbe-d'Or. — Fanfare du Point-Central, Tourcoing. — Les Mélomanes Roubaisiens, chorale, Roubaix. — Symphonie Sainte-Cécile, Roubaix. — Le Club Moderne, chorale, Tourcoing. — L'Avenir lyrique, chorale, Tourcoing. — L'Union des Trompettes, Wattrelos. — Les Inoffensifs, chorale, Roubaix. — Fanfare l'Espérance, Roubaix. — Chorale l'Alouette, Roubaix.

Kiosque 3. — Rue Stéphenson : Les Amis Réunis, fanfare, Tourcoing. — L'Avant-Garde, chorale mixte, Roubaix. — Les Epinettistes, Roubaix. — Chorale du Jean-Ghislain, Roubaix. — Accordéonistes Tourquennois, Tourcoing. — La Jeunesse Lyrique, chorale, Tourcoing. — La Renaissance des Trompettes, Roubaix. — Les Rigolos de Jean-Ghislain, Roubaix. — La Lyre du Fontenoy, chorale, Roubaix. — Les Trompettes Roubaisiens, Roubaix. — Chorale du Fontenoy, Roubaix.

A 8 h. 1/2, grands concerts : 1° Sur la Grande-Place, par l'Harmonie municipale de Wattrelos et la Musique de Crétinier ; 2° Au square Pierre-Catteau, par les Enfants de Lyre de Wattrelos et la Fanfare du Créchet.

Brillantes illuminations au gaz, à l'électricité et à giorno : A l'Hôtel de Ville, Grande-Place, rue de la Gare, rue des Champs, rue Mimerel et au square Pierre-Catteau.

LA JOURNÉE DE LUNDI

Promenade des Géants des Flandres

Itinéraire d'ensemble. — Boulevard de Cambrai (départ), boulevard de Paris, rue Neuve, Grande-Place (dislocation). A la Grande-Place les Géants se diviseront pour se rendre dans les divers quartiers de la ville dans l'ordre suivant :

Itinéraire de la famille Gayant, comprenant M. et Mme Gayant, Jacquet, Fillon et Binbin, leurs descendants (Quartier de l'Epeule). — Rues parcourues : Boulevards de Cambrai, de Paris, rues du Moulin, Neuve, Grande-Place, rues Neuve, des Fabricants, place du Trichon, rues des Fleurs, des Arts, de l'Epeule, Marquisat, du Brondeloire, Brézin, de l'Epeule, Watt, de Croix, de la Perche, Inkermann, de l'Industrie, d'Isly, des Arts, Inkermann, de Sébastopol, de Soubise, de Crouy, du Curoir, de Sébastopol, de l'Union, boulevards Gambetta, de Paris, de Cambrai.

Itinéraire de Martin et Martine de Cambrai (Quartiers du Moulin et du Tilleul). — Rues parcourues : Boulevards de Cambrai, de Paris, rue Neuve, Grande-Place, rue Neuve, boulevard de Paris, rues Chanzy, Havre, Moulin, St-Jean, du Coq-Français, Decrême, de Bavai, Rocroi, Louis Decottignies, Montgolfier, Jouffroy, du Coq-Français, Decrême, de Denain, du Tilleul, d'Hem, Dammartin, boulevards de Paris, de Cambrai.

Itinéraire de Jean de Calais et Isabelle de Portugal, de Calais (Quartier du Pile. — Rues parcourues : Boulevards de Cambrai, de Paris, rue Neuve, Grande-Place, rues Neuve, du Moulin, de Valmy, du Coq-Français, du Tilleul, de Condé, du Pile, de Mons, boulevard de Mulhouse, rues Hoche, du Pile, Marceau, de la Balance, Monge, Leverrier, Pierre-de-Roubaix, des Fossés, Saint-Eleuthère, Thiers, Beaurewaert, du Tilleul, du Coq-Français, de Valmy, du Moulin, boulevards de Paris, de Cambrai.

Itinéraire de Gargantua de Bailleul et de sa suite de Marmitons (Quartier du Jean-Ghislain et du Cul-de-Four. — Rues parcourues : Boulevards de Cambrai, de Paris, rue Neuve, Grand-Place, rue Neuve, boulevard Gambetta, rues de la Tuilerie, des Filatures, des Longues-Haies, Pierre de Roubaix, de l'Ommelet, Saint-Louis, boulevard de Strasbourg, rues de la Vigne, Buffon, Daubenton, de Flandre, Basse-Masure, Voltaire, Labruyère, Rollin, Turgot, Philippe-le-Bon, des Sept-Ponts, de l'Ommelet, Pellart, Lacroix, Lavoisier, de l'Ommelet, Pierre-de-Roubaix, des Longues-Haies, des Filatures, de la Tuilerie, boulevards Gambetta, de Paris, de Cambrai.

Itinéraire de Lydéric et Phinaert et Jeanne Maillotte de Lille (Quartier de Notre-Dame et du Fontenoy). — Rues parcourues : Boulevards de Cambrai, de Paris, rue Neuve, Grande-Place, rue Neuve, boulevard Gambetta, rues de la Tuilerie, du Coq-Français, des Longues-Haies, Monge, Bernard, Pierre-de-Roubaix, de l'Ommelet, Pellart, du Curé, du Vieil-Abreuvoir, Nain, des Lignes, des Ecoles, Notre-Dame, Blanchemaille, du Fontenoy, des Chasseurs, Archimède, Blanchemaille, du Fontenoy, Fosse-aux-Chênes, Saint-Antoine, Pellart, de l'Ommelet, Pierre-de-Roubaix, Bernard, Monge, des Longues-Haies, du Coq-Français, de la Tuilerie, boulevards Gambetta, de Paris, de Cambrai.

Itinéraire de Reuze de Dunkerque et du Sous Géant de Wattrelos (Quartiers de la Makellerie et du Fresnoy). — Rues parcourues : Boulevards de Cambrai, de Paris, rue Neuve, Grande-Place, rues Neuve, des Fabricants, place du Trichon, rues du Trichon, des Arts, Boucher-de-Perthes, du Luxembourg, de Béthune, de la Mackellerie, Cuvier, de Naples, d'Italie, du Fresnoy, de l'Ouest, de Lorraine, des Vosges, d'Epinal, de Remiremont, du Fresnoy, boulevard d'Armentières, rues de Lorraine, des Vosges, du Fresnoy, Cuvier, de Turin, de Gênes, de Naples, de Rome, Solférino, Cuvier, de la Makellerie, Boucher-de-Perthes, des Arts, de l'Epeule, de l'Industrie, de Soubise, de Sébastopol, Neuve, boulevards de Paris, de Cambrai.

— A 3 h., Réception des autorités à l'Hôtel de Ville.

— A 3 h. 1/2, Pose de la première pierre du nouvel hôpital.

— A 5 h. 1/4, Réception par l'Administration municipale de la Reine des Reines et de ses Dames d'honneur, ainsi que des Artistes survivants du Théâtre Rolau.

— A 5 h. 1/2, Ascension aérostatique, à l'extrémité du boulevard Gambetta, du ballon *La Fraternité*, monté par M. J.-B. Glorieux.

— A 8 h. 1/2, Grand concert, sur le kiosque de la Grande-Place, par la Grande Harmonie et la Fanfare Delattre.

⁂

Dans la journée de samedi, Roubaix s'est transformé. Ce ne sont plus partout que mâts avec bannières tricolores, drapeaux flambant neufs aux fenêtres des maisons ; la ville a revêtu un air de fête inaccoutumé.

Si le temps est favorable, les fêtes de Roubaix prendront un caractère grandiose que la foule immense, accourue de partout va rendre très impressionnant et très pittoresque.

Les derniers préparatifs de la cavalcade s'achèvent. Chars et figurations seront prêts quand ces lignes paraîtront.

A la Bourse, on montait, samedi après-midi, la tribune réservée aux officiers et à la Chambre de commerce.

⁂

L'administration municipale et le Comité de la grande calvalcade roubaisienne prient instamment le public de rester sur les trottoirs et de laisser la chaussée entièrement libre pendant le passage de la cavalcade.

Les Roubaisiens faciliteront ainsi la bonne marche du cortège et le service d'ordre et prouveront aux nombreux étrangers qui sont leurs hôtes, que rien n'est négligé pour donner à ces fêtes le plus grand éclat possible.

⁂

Une affiche a été placardée un peu partout portant ces simples mots :

Prenez garde aux pick-pockets

C'est un sage conseil qui ne sera pas inutile dans la cohue d'aujourd'hui.

⁂

A l'issue du concert qui aura lieu, ce soir, un feu d'artifice sera tiré Grande-Place.

⁂

Dans le programme des fêtes de la cérémonie de la pose de la première pierre, ne figure aucune cérémonie religieuse.

La bénédiction du nouvel hôpital aura lieu lors de son inauguration.

⁂

Par suite de la grande difficulté de circulation et aussi en raison de la nécessité d'interrompre le courant sur le passage de la cavalcade, la Compagnie invite les voyageurs qui doivent se rendre : 1° de Lannoy à Roubaix, à prendre au plus tard le car partant de Lannoy, vers 12 h. 20; 2° de Mouvaux à Roubaix, à prendre le car avant 2 h.

Au-delà de ces heures, la Compagnie ne peut répondre de la marche des cars.

La marche régulière sera probablement rétabli vers 6 h. 1/2 du soir.

⁂

Le Maire de la Ville a l'honneur d'informer le public, qu'à l'occasion des fêtes des 31 mai courant et 1er juin prochain, l'établissement de bains de la rue de Rome sera fermé le dimanche à partir de midi et le lundi toute la journée.

Promenade des géants du lundi 1er juin

La Concordia, harmonie, précédera Jean de Calais et la Princesse de Portugal.

La fanfare de Beaurepaire, précèdera le char de Martin et Martine de Cambrai.

La Fanfare de Trompettes l'Ancienne, précèdera Reuze de Dunkerque et le sous géant de Wattrelos.

L'Union des Trompettes, précèdera le géant Gargantua de Bailleul.

La Fanfare des Accordéonistes roubaisiens, précèdera Lydéric et Phinaert et Jeanne-Maillotte de Lille.

Concerts du dimanche 31 mai

Grand'Place. — Programme du concert donné par la Musique municipale de Wattrelos :

1. Coridon, allegro, militaire, Eustache. — 2. Phèdre, ouverture, Massenet. — 3. Mireille, fantaisie, Gounod. — 4. Mysora, fantaisie, Wettge. — 5. Les Noces de Gamache, ouverture, Mendelssohn. — 6. La Féria, suite espagnole, P. Lacôme.

Programme de la Société « Les Enfants de la Lyre » de Wattrelos, au square Pierre Catteau :

1° Allegro militaire, XX. — 2° Fantaisie sur Werther (de Massenet), Rouveiroles. — 3° Santiago, valse espagnole, Corbin. — 4° Fête aux flambeaux, Wettge. — 5° Allegro militaire, XX.

Programme de la Société la Fanfare du Créchet, de Croix, au square Pierre Catteau :

1. Eh ! ma baguette, allegro militaire, Béhiels. — 2. Jour de fête, ouverture, Parès. — 3. Reine de Sabbat, fantaisie, Garnier. — 4. Air varié pour Tuba (soliste M. Pascal Toulet) Christophe. — 5. France, grande fantaisie, Briot.

Concerts du lundi 1er juin

Grand'Place. — Programme de la *Grande Harmonie* :

1. Marche prétorienne, Lenepven. — 2. Le Départ, David. — 3. Cavalleria, Mascagny. — 4. Les Deux Bavards, Andrieu. — 5. Marche Lorraine, Ganne.

Programme de la *Fanfare Delattre* :

1. Allegro militaire, XX. — 2. Le Tribut de Zamora, Gounod. — 3. Ouverture, Eustace. — 4. Joyeux Ebats, mazurka, Van Greningen. — 5. Polka de piston par M. Bauwens, Martin.

Les mariages du lundi de la Pentecôte. — 24 mariages sont inscrits pour le lundi de la Pentecôte. M. Leblanc, adjoint, au maire, se tiendra à la disposition des intéressés de 9 à 10 h 1/2 du matin.

Le Bureau des consultations judiciaires et gratuites de la Mairie sera fermé aujourd'hui.

Contribuables à vos poches ! — Le maire de la ville de Roubaix a l'honneur d'informer les contribuables que les rôles des contributions relatifs aux poids et mesures (3e et 4e parties) sont déposés chez M. le percepteur du canton Est et mis en recouvrement à partir de ce jour.

La Recette auxiliaire des Postes, actuellement 138, rue du Moulin, sera transférée, à partir du 1er juin, au n° 122 de la même rue, chez M. Bauchart, photographe.

Une roubaisienne reçue aux examens de pharmacie. — Mlle Angèle Rousseau, fille de M. et Mme Rousseau, rue du Collège, vient de subir avec succès ses examens définitifs pour l'obtention du diplôme de pharmacien, avec mention.

Les accidents de travail. — Une doubleuse, Marie Roty, 25 ans, demeurant rue de l'Epeule, [cour Lecomte, travaillant chez M. Pollet, rue Watt, blessée au pied gauche, 15 jours de repos.

— Une soigneuse, Flore Chantraine, 47 ans, demeurant rue d'Estaing, cour Roussel, travaillant à la Société industrielle pour la schappe, rue des Soies, blessée à la main droite, trente jours de repos.

Une chute dans la rue. — Vendredi soir, un tisserand, Aloïs Vanderborght, 63 ans, demeurant rue du Fort, 104, est tombé près de chez lui et s'est fracturé la cuisse droite ; il a été admis à l'Hôtel-Dieu.

Pianos et Harpes Pleyel. — Vente et location. — Représentant pour Roubaix : **Marcelli, 2, rue du Bois.**

Exploits d'individus en goguette. — Dans l'après-midi de vendredi, plusieurs individus se sont rendus dans divers cabarets du quartier de l'Epeule ; après avoir bu des consommations et porté des coups aux cabaretiers, ils se sont fait arrêter par la police ; ce sont : Anicet Dufour, 30 ans, garçon brasseur, demeurant au fort Boulanger, à Croix, et Marceau Quint, 25 ans, peigneur, demeurant rue des Longues-Haies, cour Vroman, 20.

Une arrestation pour coups. — Les agents Lepon et Lemaire, ont mis en état d'arrestation, vendredi soir, un journalier, Théophile Despierre, 20 ans, demeurant rue et impasse de la Barbe-d'Or, qui avait porté un violent coup de tête à Sidonie Lespluriez, demeurant quai de Calais.

MM. les cambrioleurs continuent. — Dans la nuit de vendredi à samedi des malfaiteurs inconnus ont pénétré dans la cave de M. Amand Rambourg, cabaretier, rue de Menin, 59, en passant par le soupirail et y ont enlevé trois cruches de genièvre, eau-de-vie et amer d'une contenance de 30 à 35 litres.

Une rixe rue de la Conférence. — Pendant la nuit de vendredi à samedi, vers 11 h. 1/2, M. Grimaldi, commissaire de police, était informé qu'un nommé Constant Vanhœle, 30 ans, demeurant rue de la Conférence, 69, venait d'être blessé dans cette rue par un peigneur, Charles Rooseboom, 18 ans, demeurant rue d'Alger, 33, qui lui avait porté un coup de couteau dans la région des côtes.

M. le docteur Bole appelé a constaté que la blessure de Vanhœle était sérieuse, mais ne présentait pas de danger pour la victime. Rooseboom a été mis en état d'arrestation.

Le motif de la rixe est celui-ci : la femme de Vanhœle et sa mère s'opposaient au déménagement furtif que voulaient opérer Rooseboom et son frère, car l'inculpé est locataire du plaignant.

Une tentative de suicide. — Samedi matin, un tisserand, Arthur Vanderbeke, 41 ans, demeurant rue de la Basse-Masure, 48, souffrant depuis longtemps d'une grave maladie a profité d'une courte absence de son fils qui le surveillait pour se tirer un coup de revolver dans la tête. Son état paraît désespéré.

Une bicyclette a été dérobée sur le trottoir de la Bourse, au préjudice de M. Hubert Gresson, employé, demeurant rue de Valmy, 21 ; elle a une valeur de 300 fr.

Une bicyclette a été dérobée samedi matin, rue de la Gare, au préjudice de M. Jules Vandenberghe, demeurant rue de l'Espérance, 49, employé de commerce chez M. Dubly, rue du Grand-Chemin.

Une double arrestation. — Dans l'après-midi de vendredi, les agents mettaient au dépôt pour ivresse, un broyeur, François Lefebvre, 31 ans, demeurant rue de Flandre, quand une femme, Clémence Delcile, 31 ans, éplucheuse, rue du Nouveau-Monde, 97, a voulu s'opposer à cette arrestation.

Elle a réussi à aller rejoindre au violon Lefebvre.

Bris de clôture. — Un journalier, Ferdinand Carpentier, 31 ans, demeurant r. Drouot, cour Dujardin, a été arrêté pour ivresse et bris de clôture, chez M. Verbrackel, Pierre, cabaretier, même rue.

A qui les clés ? M. Albert Leburque demeurant rue du Collège, 171, a trouvé un trousseau de clés.

A qui la cravate ? — Une cravate a été trouvée par Mlle Noyon, demeurant boulevard de Beaurepaire.

Qui a perdu son plumet ? — Mlle Vermylen a remis à l'agent Bosman un plumet rouge trouvé rue Pellart.

Etat-civil de Roubaix

COMMUNIONS Boîtes et Dragées BAPTÊMES
5, rue du Priez, THOMAS FILS, près la Gare, LILLE

du 30 mai 1903

Naissances. — Julienne Van Laer, rue de la Limite, maisons Vincent, 6. — Julien Dericq, rue Saint-Louis, quai Lefebvre, 3. — Emilie Vandecasteele, rue de La Bruyère, 52. — Charles Devriese, rue de la Potemerie, 31. — Georges Heuls, rue des Fossés, 45. — Floris Leroy, rue de Babylone, 15. — Raymond Desbonnet, rue de l'Avocat, 8. — Pierre Descamps, rue Turgot, 156, cour Roose, 11. — Jean-Baptiste Valcke, rue de l'Ermitage, cour Belot, 27. — Yvonne Huygevelde, rue d'Isly, 116. — Marguerite Dolphens, rue Blanchemaille. — Julien Plancke, rue Delespaul, 76. Julia Claise, rue Plutarque, cour Buteau, 1. — Léonie Clercx, rue Turgot, 97. — Jeanne Briez, rue Lafontaine, maisons Dujardin, 1.

Décès. — Rosalie Deridder, 79 ans, sans profession, rue de Barbieux. — Anna Castelain, 14 ans, sans profession, rue de la Mackellerie, 11. — Suzanne Oosthuize, 11 mois, rue Blanchemaille. — Zulma Bourguignon, 2 mois, id. — Georges Simoens, 1 an, rue de Croix, 50. — Albert Roty, 8 mois, rue de Naples, 65, cour Decuyper, 2. — Charles Delecluse, 3 mois, rue de Tourcoing, 132. — Jean Delneufcourt, 80 ans, sans profession, rue St-Jean.

Mariages. — Achille Desmarchelier, 22 ans, monteur de jacquarts, rue Malplaquet, 4, et Marie Acquart, 21 ans, piqûrière, rue Molière, 35. — Alphonse Verpraet, 23 ans, tisserand, rue Chapelle-Carrette, cour Agache, 1, et Sophie Declerck, 21 ans, soigneuse, rue de Toulouse, cour Thérin, 3. — Félix Diérick, 24 ans, tisserand, rue de Bavai, 25, et Augustine Mahu, 19 ans, tisserande, rue des Trente, 8. — Albert Alleeys, 23 ans, employé de commerce, rue de Flandre, 101, et Hélène Delange, 25 ans, sans profession, rue de Flandre, 123. — Paul Vande Spiegle, 28 ans, teinturier, quai de Lorient, 44, et Marie Devos, 43 ans, cabaretière, même quai, 8. — Jean Wyckhuyse, 32 ans, apprêteur, rue du Tilleul, cour Saint-Eugène, 3, et Elise Debarge, 32 ans, soigneuse, rue de la Longue-Chemise, cour Carrette, 3. — Adrien Dupret, 25 ans, apprêteur, rue du Cartigny, cour Duchatelet, 10, et Rosalie Burggraeve, 23, peigneuse, rue du Cartigny, cour Lallemand, 8.

WATTRELOS

Union des Patriotes. — L'obit annuel pour le repos des âmes des Sociétaires défunts aura lieu demain à 9 h. 1/2, en l'église St-Maclou. Les adhérents des autres sociétés patriotiques qui seraient libres sont priés de bien vouloir y assister.

WASQUEHAL

Les Elections municipales. — Le 7 juin prochain, les électeurs seront appelés à élire six nouveaux conseillers municipaux. Ce sera pour eux l'occasion de dire à l'administration collectiviste ce qu'ils pensent de ses actes.

Aussi peut-il être intéressant de rappeler certains faits qui se sont passés au cours des dernières années. Aux électeurs de réfléchir.

Suppression d'employés. — Tout le monde sait que la commune de Wasquehal n'est pas tellement importante qu'il faille à la mairie deux greffiers au lieu d'un. Cependant, arrivés au pouvoir, les socialistes ne trouvèrent rien de plus pressé que de remercier et de remplacer M. Damez. Celui-ci touchait 1800 francs d'appointements. Les successeurs, pour le même travail, touchent l'un 2200, l'autre 450 francs, soit en plus, par an, 850 francs à la charge de la commune.

On choisit également un nouveau fossoyeur. Coût : 100 francs de plus par an.

Mlle Bernard, adjointe à l'école maternelle, ne trouva pas non plus grâce devant ces citoyens. Ils négocièrent son départ.

(A suivre.)

Wimereux. — La station de Wimereux, par la beauté et le pittoresque de sa plage, l'élégance et le confortable de ses nombreux chalets et sa proximité de Boulogne (dix minutes en tramway électrique) s'est placée au tout premier rang des cités balnéaires de la Manche. Chaque année, le high-life parisien et une société *très select*, composée des grands industriels et commerçants du Nord, s'y donne rendez-vous. La prochaine saison, empruntera un attrait exceptionnel au vaste et splendide Casino, une merveille que vient d'y élever un homme sympathique entre tous, M. Béranger, puis au théâtre, qui possède une troupe et un orchestre empruntés aux premières scènes de France. Nous en reparlerons.

TOURCOING

Les annonces et réclames sont reçues : 35, Rue du Vieux-Bureau (?)

LA GRÈVE DES Etablissements Lorthiois-Leurent fils

Le calme après la tempête. — Explications nécessaires.

La journée de samedi a été calme. A 10 h. 1/2 du matin quatre ouvriers qui travaillent à la place des grévistes sont sortis de l'usine. Les agents les ont accompagnés mais les grévistes ne les ont nullement inquiétés.

A partir de 6 h. 1/2 du soir, une foule de curieux a stationné aux environs de l'établissement industriel de la rue du Petit-Village. Les grévistes se sont tenus dans divers estaminets et n'ont guère paru sur la voie publique.

Un ouvrier, C. S., a pu sortir à 7 h. 1/4 et c'est à peine si quelques cris de « Il est là ! » se sont fort timidement fait entendre. Jusqu'à une heure avancée de la nuit, les grévistes sont demeurés rue du Petit-Village.

Ce brusque changement de conduite, s'il donne lieu à quelque étonnement, ne peut qu'être louangé.

⁂

Nous ne pouvons pas laisser passer sans protester l'épithète « de journaux patronaux » donnée par une feuille socialiste aux journaux qui ont d'autres idées qu'elle.

Dans un Etat démocratique, alors que le suffrage universel est tout puissant, il serait bien peu politique de soutenir les patrons et de faire la guerre aux ouvriers.

Les premiers sont si peu nombreux et les seconds sont si grande multitude que si, dans les grèves, nous ne voyions qu'une exploitation des passions du moment, dans un but électoral, nous nous rangerions du côté du plus grand nombre.

Mais nos vues sont plus élevées, plus humanitaires, plus sociables. Nous ne sommes pas des démolisseurs comme les socialistes. Au contraire, nous estimons que la concorde ne peut naître des excitations à la haine qui partent chaque jour du camp de la sociale.

Et alors, notre conduite, au moment des grèves, devient très simple et fort logique. Nous laissons les patrons et les ouvriers débattre entre eux les questions qui les divisent et ne faisons que mentionner les résultats de leurs discussions, sans les apprécier.

Ce n'est d'ailleurs pas notre affaire, pas plus que ce ne serait notre droit d'intervenir dans le procès qu'auraient deux paysans au sujet d'un mur mitoyen.

Mais nous nous garderons toujours de ces excitations et de ces faiblesses coupables qui caractérisent la conduite et des politiciens exploiteurs de la bonne foi des ouvriers et qui voient, dans les conflits de l'industrie, un moyen de soigner leur clientèle électorale, dussent les travailleurs devenir de plus en plus malheureux et le commerce se déplacer et passer à l'étranger.

Cela nous ne le ferons jamais, car nous avons un trop grand souci de notre responsabilité et de nos devoirs envers la société.

Le Mois de Mai à La Marlière. — Pentecôte. — Messes, 5 h. 1/2, 6 h. 1/2 (Jeunesse catholique de Tourcoing, président M. J. Lemaire, allocution par M. l'abbé Tison, 7 h. 1/2, 8 h. 1/2, 9 h. 1/2.

Offices, 3 h. 3 h. 1/2, 4 h. 4 h. 1/2, 5 h. 5 h. 1/2, 6 h. 6 h. 1/2.

Lundi de la Pentecôte. — Messes, 6 h. 7 1/2, 8 h. 1/2.

Offices, 4 heures.

Tous les jours de l'année la chapelle est ouverte à 5 h. du matin. La messe y est dite régulièrement tous les jours, le plus souvent à 7 h. Les messes du dimanche se célèbrent la première à 6 h., la grand'messe à 8 h. 1/2, les vêpres à 4 h. 1/4.

Pèlerinage à Dunkerque. — Lundi 1er juin. — Aller) départ de Tourcoing à 5 h. 50 matin. — Retour) départ de Dunkerque à 7 h. 13 soir.

Le numéro d'ordre du groupe du train de Tourcoing est le numéro 26. Ce numéro servira à trouver sur le lieu du groupement la place que le groupe doit y occuper.

Un piquet portant ce numéro indiquera cette place.

Le groupement général se fait sur l'Esplanade auprès de la petite chapelle de N.-D. des Dunes.

Le groupe du train de Tourcoing doit être rendu au lieu du groupement à 11 h. moins un quart.